**L’on se dirige vers la destitution imminente du maire de Bibey, Martin Savom, mis en cause dans l'affaire de l'assassinat du journaliste Martinez Zogo.**

En lien avec l'assassinat du chef de chaine de radio Amplitude FM, Martinez Zogo, Martin Savom a été interpellé et placé sous mandat de dépôt, inculpé de complicité d'assassinat et de torture. Le procès lié à cette affaire ayant ouvert au Tribunal militaire de Yaoundé, le sort de l'ancien maire semble incertain.

Dans le cadre des événements en cours, le préfet du département de la Haute-Sanaga a convoqué une session spéciale du conseil municipal de Bibey pour le vendredi 5 avril 2024. Cette réunion vise à élire un nouveau maire, en raison de l'empêchement de Martin Savom. Sur la base des dispositions légales en vigueur, le premier adjoint au maire, Avom Abega, pourrait être désigné pour assurer l'intérim à la tête de la commune.

La commune de Bibey s'apprête donc à tourner une nouvelle page, avec l'arrivée d'un nouveau maire dans un contexte marqué par le trouble et l'instabilité suite à cette affaire criminelle majeure.

Retrouvez l’actualité sur notre compte whatsapp